

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

CONSEIL D'ADMINISTRATION

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 26 septembre 2019

OBJET :

Séjour familles

Participation des personnes

Rapporteur : Mme CADET

Délibération n°3

EXPOSE DES MOTIFS

Le Centre Communal d'Action Sociale organise, pour la quatrième année, un séjour en direction des familles qu'il accompagne du 21 au 23 octobre, au centre de vacances «Le Pont du Metty» à La Bresse (88).

L'amélioration des conditions de vie des familles suivies par le CCAS fait partie de ses priorités d'action.

Les familles confrontées aux difficultés du quotidien pourront bénéficier d'un temps d'évasion et de répit auquel elles peuvent difficilement accéder seules.

L'objectif pour le CCAS est également de travailler avec les familles sur le lien parent-enfant et améliorer le bien-être des familles.

PROPOSITIONS

Il est proposé au Conseil d'administration :

- de fixer la participation des familles pour ce séjour à :
 - 30 € par adulte,
 - 15 € par enfant de plus de 4 ans
- d'accorder une gratuité pour les enfants âgés de moins de 4 ans.

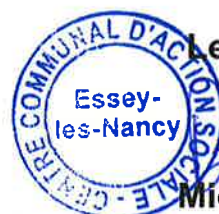
Il est précisé que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2019 du Centre Communal d'Action Sociale.

DELIBERATION

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité les propositions ci-dessus.

Transmis et reçu en Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 1^{er} octobre 2019.

Pour extrait,



Le Président,

Michel BREUILLE
Michel BREUILLE

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

REUNION DU JEUDI 26 SEPTEMBRE 2019

**SOUS LA PRESIDENCE DE
M. Michel BREUILLE PRESIDENT DU CCAS**

Nombre de membres en exercice	17
Nombre de présents	9
Nombre de votants	9

PRESENTS :

Mmes Nadine CADET, Christine SIMONNET, Annette FRANCISCO, Rosette GIRSCH, Marie-France LACOUR et Janine MARCHAL.

MM. Louis CAUSERO et Patrick CAILMAIL.

EXCUSEES :

Mmes Myriam LEDROIT, Véronique SAGET, Patricia LANZI et Marie-France METZELARD.

MM. Guy FRANIATTE et Claude CHASSARD.

ABSENTS :

MM. Jean-Pierre BRANDELY et Matthieu RIFF.

Pour extrait,



Le Président,

Michel BREUILLE